

# Prévention des chutes

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2021 - 2022

## Objectifs :

- Identifier les situations à risque.
- Identifier les facteurs en cause dans une chute afin de les prévenir.
- Aider la personne à retrouver de l'équilibre dans ses déplacements, en gérant les conséquences de la chute.

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

## Participants :

Personnel soignant et non soignant.

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

## Intervenants :

Cette formation est animée par une IDE, sophrologue formée par l'INRS sur cette thématique et spécialisée dans l'accompagnement des équipes du secteur sanitaire et médico-social.  
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

## Le contenu

### 1. Rappel sur des notions en gérontologie

Les effets du vieillissement sur les capacités locomotrices (ralentissement...).

### 2. Causes et conséquences des chutes

Le rôle de l'écoute et de l'accompagnement dans la prévention.  
La perte d'équilibre.  
Effet du vieillissement.

### 3. Activation de la personne âgée

L'assurance et l'équilibre dans les déplacements.  
Préserver le savoir-faire moteur des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne.  
L'équipe, lieu d'échange et de réflexion sur la mise en place d'actions concrètes.

### 4. Règles essentielles pour aider à la marche, pour aider à se relever après une chute

### 5. La peur de la chute et le déséquilibre postérieur

Exercices corporels pour se réapproprier la confiance.

### 6. Aménagements de l'environnement

Faciliter ses déplacements en toute sécurité.  
Conseils en hygiène de vie.

## Méthodes, moyens et suivi

**290 €**  
Net de taxe par personne

---

Q4 PREVCHUT 14-B20

---

  
1 jour, soit 7 heures.

**Dates et villes**

Grenoble - 04 76 28 29 28  
Sessions à venir - Nous contacter

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Formation très interactive : alternance de courts exposés théoriques, d'échanges et d'applications pratiques sur les différentes situations rencontrées et vécues par les participants.

### Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

### Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

### Accessibilité

L'inscription cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

